

Repère : 4.2.
Edition : 2009
FFVV NP N° : 09_067
Date : 16/04/2009

NP4.2. REGLEMENT DES CLASSEMENTS NETCOUPE-FFVV

1. OBJECTIFS DE LA NETCOUPE

La Fédération Française de Vol à Voile souhaite encourager la pratique du vol sur la campagne dans ses associations et **sur les sites du territoire national**.

La FFVV est, depuis plusieurs années, partenaire de la NetCoupe afin de promouvoir le vol sur la campagne comme activité sportive vélivole et moyen de fidélisation à notre activité.

Afin de dynamiser encore plus les classements « clubs » et « à l'indice » de la Coupe Fédérale la commission sportive FFVV et l'équipe de Planeur.net ont proposé de les intégrer dans les classements NetCoupe depuis la saison 2007. Cela simplifie également le travail des bénévoles dans nos clubs ainsi que celui des salariés de la fédération: moins de papiers, les comptes-rendus annuels seront extrait automatiquement par la FFVV pour les clubs inscrits.

La NetCoupe rassemble plus de 2000 vélivoles, est accessible à tous les adhérents de la fédération, alors que la compétition classique est plus "élitiste" : ces deux pôles sont complémentaires mais il convient de garder à chacun son intérêt prioritaire.

Si, dans la compétition classique, le règlement vise d'abord à désigner le champion, dans la NetCoupe, la priorité doit être donnée à la PARTICIPATION DU PLUS GRAND NOMBRE en proposant un règlement SIMPLE, CLAIR et aussi PEU CONTRAIGNANT que possible pour le pilote, son association et la Fédération.

2. INSCRIPTIONS

L'association affiliée à la FFVV envoie, chaque année, le formulaire et les droits d'inscription NetCoupe (NP4.2 - annexe 1) à la Fédération. Ces formulaires sont disponibles en ligne sur www.ffvv.org, ou sur www.planeur.net.

- Les clubs cotisants à la NetCoupe apparaissent en ligne dans le classement club général et dans le classement club à l'indice.
- La FFVV se charge d'extraire en fin d'année des résultats de la NetCoupe le bilan annuel (points, km, ...) des clubs cotisants.
- **Les clubs cotisants à la NetCoupe figurent dans le bilan sportif annuel édité par la FFVV.**

3. EVALUATION D'UNE PERFORMANCE

La performance du vol est attribuée au commandant de bord qui doit être titulaire d'une licence en état de validité et associée au type d'aéronef utilisé (planeur ou ULM).

Le nombre de ces points est proportionnel à la distance créditée, à l'index de réussite et à l'inverse du coefficient du planeur utilisé.

3.1. Distance

Le parcours comporte 3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée (minimum : 10 km)

3.2. Index de réussite

Le coefficient de réussite a pour valeur 1 quand le parcours est réussi comme prévu conformément à la déclaration déposée avant le décollage et 0,8 dans le cas contraire.

3.3. Handicap du planeur

La liste des coefficients éditée par l'Aéro-club d'Allemagne sert de référence (annexe 2).

$$\text{Points_vol} = \text{Distance_vol} \times \text{Index de réussite} \times (100 / \text{Handicap_planeur})$$

4. CLASSEMENTS

Chaque performance doit « rapidement » être enregistrée (délais de deux mois) sur le site de la NetCoupe par le commandant de bord ou par le Responsable de la NetCoupe dans l'association. Les performances des pilotes titulaires d'une licence annuelle ou courte durée sont prises en compte dans ces classements.

4.1. Classement général NetCoupe-FFVV des associations

Le classement général est établi sur le total des points obtenus par tous les membres de l'association.

4.2. Classement à l'indice NetCoupe-FFVV des associations

Le classement à l'indice est basé sur le quotient des points du classement général par le nombre de licenciés annuels.

4.3. Classements individuels

- Le classement France (national) est la somme des 5 meilleures performances du pilote au décollage de la France.
- Le classement Open est la somme des 5 meilleures performances du pilote.
- Les classements particuliers (féminin et jeunes de moins de 25 ans au 1^{er} janvier) sont déduits du classement individuel national.

4.4. Classements locaux

En parallèle, il est recommandé d'établir, au sein de l'association, pendant la saison, un double classement continu entre ses pilotes (suivant le total des km ; suivant le total des points des 5 meilleures performances).

Les clubs souhaitant apparaître dans les classements « **Classement général NetCoupe-FFVV des associations** », « **Classement à l'indice NetCoupe-FFVV des associations** » et dans le **bilan sportif annuel FFVV** doivent obligatoirement s'acquitter des droits d'inscription annuels auprès de la fédération (Cf. annexe 1 de la NP 4.2).

En accord avec la Fédération Française de Vol à Voile, la **Société BECKER**, bien connue des vélivoles pour ses postes VHF, offre, chaque année, un trophée qui récompense le club vainqueur du classement à l'indice FFVV de la NetCoupe. Ce trophée BECKER est remis en jeu tous les ans.

D'autre part, le club ayant réalisé la meilleure progression en nombre de places, dans ce même classement à l'indice, reçoit un équipement BECKER.

La FFVV récompensera le vainqueur du classement général club. Un classement des « lâchés campagne » l'année N et N-1 sera également effectué (Rookies), Un pilote sera tiré au sort parmi les dix premiers et son club recevra un prix par la fédération.

5. CONTROLES

Le contrôle des performances est, dans son principe, conforme au code sportif avec quelques modalités particulières pour simplifications (Cf. annexe 4 de la NP 4.2).

L'inscription à la NetCoupe implique l'acceptation du règlement, le respect des règles de l'air et la mise à disposition des attestations de vols en cas de contrôles

6. ENREGISTREMENT DES PERFORMANCES

Toutes les performances des clubs doivent être enregistrées via le site de la NetCoupe et tout au long de l'année, les classements intermédiaires sont disponibles sur le site de la NetCoupe.

7. LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Inscription de l'association.

Annexe 2 : Liste des handicaps de planeur.

Annexe 3 : Enregistrement des performances.

Annexe 4 : Contrôle des performances.

Annexe 5 : Classements de la NetCoupe